



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le nouveau site internet de la Métropole TPM - www.metropoleTPM.fr

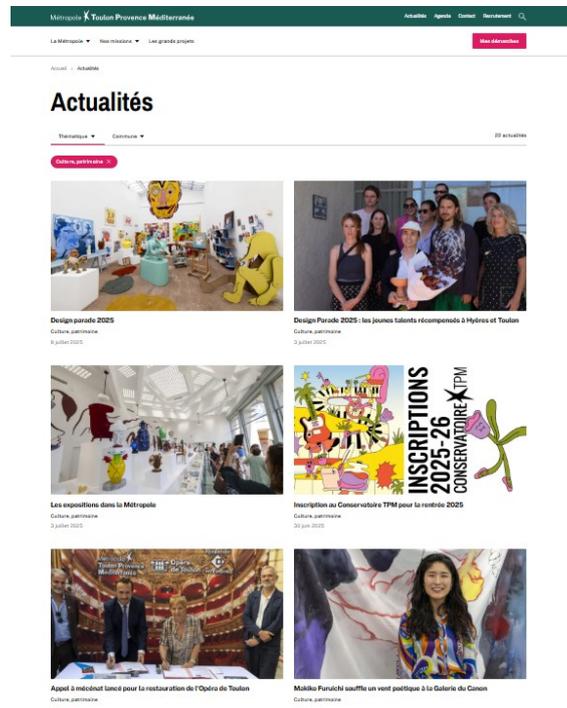


Après plusieurs mois de travail, la Métropole TPM a mis en ligne son nouveau site internet début juillet. En plus d'améliorer les parcours utilisateurs par des contenus simplifiés et visuels, une navigation fluide et intuitive, cette refonte a permis de mettre l'accent sur l'accessibilité numérique. Du design au développement technique, les équipes ont veillé au respect des critères du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

La nouvelle vitrine de la Métropole, conçue pour l'utilisateur

Mis en ligne le 7 juillet, le nouveau site internet institutionnel de TPM a été entièrement repensé pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs du site. L'identité graphique et la ligne éditoriale ont été revues, au travers d'ateliers et de nombreux échanges.

Contenus simplifiés et visuels, navigation fluide et intuitive, le site est moderne et répond à une exigence en matière d'accessibilité (RGAA).



L'utilisateur y trouvera un accès rapide aux services/démarches administratives ; les actualités, les grands projets, les lieux, les équipements... de la Métropole ; la mise en place d'un portail de démarches dématérialisées ; et une expérience utilisateur enrichie.

Ce nouveau site est une véritable vitrine et le point d'entrée numérique, au service d'une métropole connectée, inclusive et tournée vers l'avenir.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

Un projet rythmé par des étapes clés

- Des **ateliers de conception** pour définir les besoins et priorités ;
- Une **collaboration créative** avec [l'agence PERMEABLE](#), qui a su proposer une conception graphique innovante et centrée sur l'expérience utilisateur (UX/UI) ;
- Le **développement technique** assuré par [l'Agence Blue Drop](#) ;
- La **réécriture des contenus** : simplification et clarification.
- Une phase de recette avant le lancement officiel, ce 7 juillet 2025.

Les points forts du site www.metropletpm.fr

Une accessibilité renforcée pour répondre au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Chaque phase du projet a été analysée et validée par la société [Idéance](#), spécialisée dans l'accessibilité. Elle procèdera à l'audit final* afin de garantir le respect des règles RGAA.

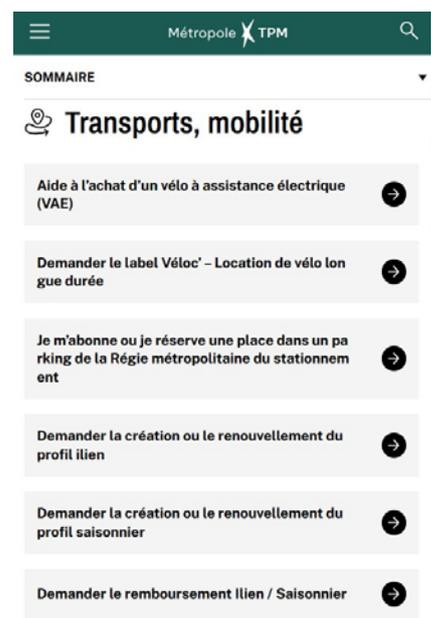
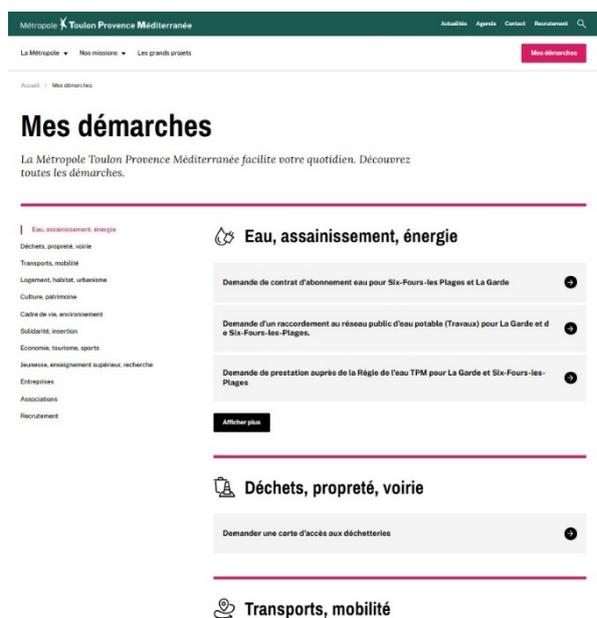
Un site pensé en « mobile first ». *Mobile first* consiste à concevoir un site en mettant la priorité sur la version mobile (plus de la moitié du trafic internet provient des téléphones mobiles) et en adaptant progressivement le web design pour les écrans plus larges.

Évolution du logo TPM. Épuré et dynamisé, le design du logo a été modernisé tout en veillant à conserver les éléments clés - le nom et l'étoile - qui permettent une reconnaissance immédiate, sans changement radical.

*Conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2025

Création et mise en place d'un portail de démarches dématérialisées : demarches.metropletpm.fr

Mise à disposition d'un outil de consultation des **actes administratifs de manière dématérialisée** : actes.metropletpm.fr



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropletpm.fr